



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS
SÉGUR EN BRETAGNE**

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN BRETAGNE

DOSSIER DE PRESSE
VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Bretagne a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées à l'aménagement du territoire en santé tout en renforçant les coopérations. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale en Bretagne. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en quelques mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les 45 projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de la Bretagne aux besoins de santé identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Stéphane Mulliez,
directeur général de
l'ARS Bretagne

Le volet investissement du Ségur de la santé constitue une opportunité inédite pour notre région, à la fois par l'ampleur exceptionnelle des aides à l'investissement allouées, permettant d'accompagner des transformations ambitieuses, mais aussi par la méthode qui privilégie une large concertation afin de parvenir au plus haut niveau de consensus sur la priorisation des opérations.

En effet, les acteurs locaux et partenaires de l'ARS Bretagne se sont pleinement mobilisés à l'échelle des territoires pour exprimer leurs besoins et identifier des réponses concrètes et cohérentes aux problématique de santé.

La crise sanitaire a démontré notre capacité collective d'adaptation et a contribué à renforcer les coopérations entre les opérateurs de santé. Je souhaite que ces projets d'investissements nous permettent de conforter ces acquis tout en favorisant l'attractivité des territoires. Ces orientations portent une attention permanente à la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Je remercie l'ensemble des établissements, des professionnels, des élus, des acteurs de la démocratie sanitaire, qui se sont impliqués pour saisir cette opportunité et concourir à l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement en Bretagne.

L'ARS Bretagne veille à ce que les projets retenus participent à une mise en commun de priorités d'investissements cohérentes et complémentaires à l'échelle de chaque territoire de santé, qu'il faudra désormais concrétiser afin de répondre aux besoins des patients et des résidents ainsi que de l'ensemble des personnels.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION BRETAGNE : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
855 MILLIONS D’EUROS D’INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN BRETAGNE	9
QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU COEUR DE NOS TERRITOIRES	10
ANNEXES	16

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et les projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN BRETAGNE : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir avec l'ensemble des acteurs locaux et élus les priorités d'investissement en santé dans les territoires

L'ARS Bretagne, en tant que coordinatrice de la politique d'investissement dans la région, a assuré une large concertation au sein de différentes instances pour parvenir au plus haut niveau de consensus sur la priorisation des opérations. Jusqu'à ces dernières semaines, la stratégie régionale a été co-construite étape par étape, en associant les représentants des fédérations, de la démocratie en santé, des élus, des conseils départementaux afin de :

- garantir la transversalité et la transparence des processus de décisions ;
- permettre aux acteurs d'exprimer l'ensemble de leurs besoins et propositions ;
- identifier un maximum de projets suffisamment mûres répondant aux objectifs de santé publique et de modernisation de l'offre.

Pour cela, plusieurs niveaux de concertation, intégrant notamment les élus, sont désormais mis en place au sein de l'ARS Bretagne :

- Le comité régional d'investissement du Ségur (CRIS) a été installé le 5 octobre dernier. Cette instance régionale de dialogue est mobilisée à la fois sur le sujet des investissements hospitaliers et médico-sociaux mais aussi sur le Ségur dans son ensemble (piliers revalorisation et numérique notamment). Le Ségur de la santé a été présenté devant la Conférence régionale de santé et de l'autonomie dont le Président est membre du CRIS ;
- En parallèle du CRIS, les sept conseils territoriaux de santé de Bretagne ont été réunis pour présenter les projets d'investissement transmis par les établissements du territoire et les principes directeurs qui président à la sélection des projets éligibles. Les parties prenantes et les élus, notamment les parlementaires, ont pu à cette occasion découvrir les dynamiques à l'œuvre au sein de leur territoire et obtenir toute explication utile. Plusieurs parlementaires ont sollicité l'ARS afin d'obtenir, pour leur circonscription, le nombre de professionnels qui ont bénéficié des revalorisations du Ségur ainsi que la somme totale afférente ;

- Des rencontres ont été organisées pour aborder les sujets d'actualité liés au Ségur. L'ARS travaille étroitement avec les quatre conseils départementaux de la région pour échanger notamment sur les investissements médico-sociaux. De même, les investissements dans le champ de la formation sanitaire et sociale en particulier font régulièrement l'objet d'échanges avec le conseil régional ;
- Enfin, un travail technique a également été conduit parallèlement et en continu entre les services de l'ARS et ceux des établissements afin de vérifier que les projets s'inscrivent dans une trajectoire d'endettement maîtrisée pour les structures qui les portent.

Les axes prioritaires de la stratégie régionale des investissements Ségur en Bretagne

La politique d'investissement vise l'accès à la santé sur l'ensemble des territoires en garantissant la proximité des prises en charge, l'accès organisé et facilité aux soins et expertises de recours pour tous.

Les priorités identifiées visent ainsi à accompagner les projets de réorganisation territoriale et à moderniser l'offre sanitaire dans le respect des principes de gradation des soins et de complémentarité. Trois orientations majeures structurent la stratégie régionale.

Décloisonnement et structuration de l'offre

La politique d'investissement régionale doit être au service des priorités territoriales. Au-delà de la modernisation des infrastructures hospitalières, les choix d'investissement doivent se fonder sur un projet médical de territoire avec une gradation des soins sur l'ensemble des prises en charge et une coordination entre les acteurs hospitaliers, libéraux, médico-sociaux, sociaux autour du parcours du patient sur le territoire.

Plusieurs leviers sont d'ores et déjà identifiés : développement d'équipes territoriales de professionnels ou de filières, consolidation du maillage hospitalier et médico-social de chaque territoire, recours aux services numériques, labellisation des hôpitaux de proximité, contractualisation au titre de la restauration des capacités financières...

En misant sur une gradation lisible et visant l'excellence à chaque échelon de l'offre de soins, la stratégie régionale d'investissement contribue également à offrir des conditions d'exercice attractives pour les professionnels de santé. Le Ségur investissement s'inscrit ainsi en complémentarité des actions de renforcement de la démographie des professions de santé, pour favoriser l'accès à des soins et des accompagnements spécialisés de qualité en tous points du territoire.

Contribuer à la réponse aux priorités de santé publique régionales

La politique d'investissement doit accompagner les priorités définies dans le projet régional de santé en ciblant les axes à fort enjeu :

- l'évolution des pratiques en psychiatrie et en santé mentale appuyée sur les projets territoriaux de santé mentale ;
- la prévention et la prise en charge des maladies chroniques en contribuant à une meilleure structuration et fluidité des parcours de soins et une meilleure gradation de l'offre de soins ;
- le diagnostic précoce et la prise en charge des cancers partout sur le territoire ;
- les soins urgents et non programmés en articulant les services d'urgence et les modes de prise en charge non hospitalière en proximité ;
- le renforcement de notre organisation et de nos capacités de soins critiques sur tous les territoires en tirant l'expérience de la pandémie de Covid-19 ;
- la consolidation des moyens en aval de l'hospitalisation et pour le retour au domicile ;
- toutes les formes organisées et coordonnées de prévention et de prise en charge des personnes âgées.

Accompagner la transition écologique

Le plan massif d'investissement Ségur est aussi une opportunité inédite pour résorber les retards d'investissement et la vétusté des équipements les plus utiles, tout en intégrant une approche environnementale et une réponse à l'impact du changement climatique. L'objectif étant de promouvoir des projets qui contribuent à la transition écologique, à travers la rénovation du patrimoine immobilier des établissements de santé et des ESMS ou grâce à la mise en œuvre, à l'occasion des projets d'investissement, de nouvelles pratiques et organisations moins consommatrices. Chaque projet doit comporter un volet argumentaire au titre de la transition écologique, avec une évaluation des gains attendus notamment en matière de sobriété énergétique.

855 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION BRETAGNE

855
millions d'euros

d'investissement en région
Bretagne, dont 773 pour le
secteur sanitaire et 82 pour
le secteur médico-social

dont
85
millions d'euros
pour l'investissement
du quotidien des
établissements sanitaires
et médico-sociaux
(dont 36 dès 2021) pour
les 114 établissements
sanitaires de la région et
les 387 Ehpad

dont
248
millions d'euros
pour la consolidation
des comptes des
60 établissements
sanitaires en charge du
service public

23
projets
d'établissements
de santé

retenus à ce jour par le Ségur
de la santé en Bretagne et
accompagnés dans leurs
projets structurants sur
dix ans.

22
projets d'Ehpad

soutenus et accompagnés
dans leurs projets
structurants en 2021

18
établissements
pour personnes
en situation de
handicap

accompagnés
sur leurs projets
structurants en 2021

LE TRAVAIL DES SOIGNANTS REVALORISÉ EN BRETAGNE

- Plus de **82 000** sages-femmes, infirmiers, aides-soignants ou autres personnels non-médicaux des établissements de santé et médico-sociaux revalorisés.
 - Près de **3 500** médecins de l'hôpital public revalorisés.
 - Plus de **6 800** étudiants paramédicaux, étudiants en médecine et internes revalorisés.
-

QUELQUES PROJETS SOUTENUS AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES

L'investissement pour la santé de tous en Bretagne porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais les financements sont tout aussi importants pour développer des services adaptés à des besoins de santé qui évoluent dans chacun de nos territoires.

Quelques projets ont été identifiés pour illustrer des opérations soutenues. D'ampleur et de maturité variables, ils représentent chacun un enjeu stratégique dans l'offre de soins graduée et cohérente au sein de chaque territoire.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives sont encore à l'étude et des dispositifs d'aides complémentaires ont d'ores et déjà été mobilisés à destination des établissements : restauration des capacités financières, investissements du quotidien et campagne 2021 du plan d'aide aux investissements (PAI) à destination des Ehpad.

HÔPITAL DE PROXIMITÉ

Quimperlé | Finistère

Le projet de reconstruction du site de la Villeneuve à Quimperlé permet la restructuration de plusieurs secteurs d'activités. Il regroupera sur un même lieu les services de soins de suite de l'hôpital, intégré au groupement hospitalier Bretagne sud, avec ceux de l'Association Saint-Joseph (Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve) et à reconstruire simultanément les services de médecine et le plateau de consultations et d'exploration fonctionnelle. Véritable projet de territoire, intégrant partenariats et coopérations, il a vocation à s'appuyer sur la labellisation « hôpital de proximité », enjeu prioritaire dans le cadre du Ségur. L'offre du nouvel hôpital est donc conçue dans une logique de gradation des soins, privilégiant le recours en proximité. Il vient renforcer l'offre de santé, de nature à améliorer l'attractivité du territoire en favorisant l'installation de praticiens libéraux au sein du bassin quimperlois.

**MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS POUR CE PROJET AU
GROUPEMENT HOSPITALIER BRETAGNE SUD**

18 M€

RENFORCEMENT DES SERVICES DÉDIÉS À LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES ET À LA SANTÉ MENTALE

Caudan | Morbihan

Sur la même commune, deux opérations sont accompagnées en complète synergie afin de répondre aux besoins de santé de la population.

Le projet de l'Ehpad Ti Aïeul prend appui sur une extension afin d'augmenter sa capacité d'accueil, avec 35 places supplémentaires, afin de répondre aux demandes et adapter l'architecture des bâtiments à l'évolution des besoins des personnes âgées, notamment la prise en charge des troubles cognitifs qui sont devenus un des principaux motifs d'entrée en institution (80 %). Par ailleurs, l'Ehpad renforce son offre d'hébergement temporaire (six places d'hébergement temporaire au total). Enfin son implantation en cœur de ville est de nature à maintenir le lien qu'ont les résidents avec la Cité. Le démarrage des travaux est programmé en janvier 2024 pour une livraison attendue en juillet 2025.

Parallèlement, le projet de l'établissement public de santé mentale (EPSM) de Charcot, établissement en direction commune avec l'Ehpad Ti Aïeul, prévoit un projet d'investissement en parfaite articulation avec les Projets territoriaux de santé mentale du Morbihan et du Finistère. Il s'agit d'une stratégie d'ensemble permettant d'améliorer les différents modes de prises en charge qui se répartissent actuellement sur plusieurs sites. Les investissements porteront notamment sur la création d'un pôle de santé mentale ambulatoire regroupant et densifiant l'ensemble des activités du littoral mais également sur la reconstruction des trois quarts des capacités d'hospitalisation complète de l'EPSM Charcot en deux phases.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS À L'EHPAD TI AÏEUL

1,08 M€

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS À L'EPSM CHARCOT

10 M€

MODERNISATION DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE

Brest | Finistère

Le CHRU de Brest est engagé dans un projet de modernisation de grande ampleur permettant de conforter son rôle de recours sur le territoire. Pour appuyer sa dynamique, plusieurs opérations d'investissements majeures, telles que le regroupement des activités interventionnelles (cardiologie, neuroradiologie, chirurgie vasculaire...) sur un plateau technique unique, mutualisant les ressources et à la pointe de l'innovation, permettront d'améliorer l'accès aux soins. L'Institut de cancérologie et d'imagerie regroupera quant à lui sur un même site les services d'oncologie et d'hématologie, mais aussi toutes les activités de radiothérapie de la ville, à la fois publiques et privées. L'établissement prévoit sur ce site (cavale Blanche) une rénovation, notamment complète du service de néphrologie et de dialyse, permettant d'augmenter les capacités d'accueil et d'améliorer les conditions de travail et de sécurité du bâtiment. Par ailleurs, face à l'augmentation des demandes d'accès aux soins dentaires et aux besoins de formation, le centre dentaire bénéficiera d'une relocalisation avec une extension. La reconstruction de l'hôpital psychiatrique de Bohars permettra également de moderniser l'offre de soins en santé mentale au travers de parcours de soins et de filières innovantes en partenariat avec la ville et les structures médico-sociales. L'enjeu de ce schéma d'investissements étant de proposer à la population une offre de soins accessible, complémentaire et innovante sur le territoire.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS AU CHRU DE BREST

60 M€ qui s'ajoutent aux aides précédemment octroyées dans le cadre du COPERMO à hauteur de 35 M€

Rennes | Ille-et-Vilaine

Acteur majeur du territoire, à travers son projet de reconstruction, le CHRU de Rennes vise à regrouper sur un site unique l'ensemble des activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique permettant d'appuyer ses missions de recours, avec de forts engagements intégrant le développement durable, les services aux patients et à son entourage, mais aussi l'intégration dans la cité. Conçu à partir des parcours des patients, ce projet se décline en trois phases : le regroupement des fonctions chirurgicales, interventionnelles, et de soins critiques ; la construction d'un pôle femme-mère-enfant et la construction de l'Institut régional de cancérologie dans le cadre d'un partenariat étroit avec le centre de lutte contre le cancer centre Eugène Marquis (CLCC CEM). Cette reconstruction sur un site unique et moderne permettra d'appuyer l'attractivité médicale du CHRU de Rennes et de répondre à ses missions de soins, d'enseignement, de recherche, de prévention et d'innovation.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS AU CHRU DE RENNES

80 M€ qui s'ajoutent aux aides précédemment octroyées dans le cadre du COPERMO à hauteur de 87 M€

Saint-Brieuc, Lannion, Paimpol, Tréguier Côtes d'Armor

À la lumière de la crise sanitaire, il est nécessaire de conforter les plateaux techniques existants de soins critiques. En tant qu'établissement de recours sur le territoire, le CH de Saint-Brieuc va réaliser une extension capacitaire de son service de réanimation. Le projet inclut une dimension territoriale forte, avec l'unité de surveillance continue du CH de Lannion. Au regard de son activité chirurgicale (cardiologie interventionnelle forte, chirurgie vasculaire très développée, monté en charge de la radiologie interventionnelle), le CH de Saint-Brieuc va également se doter, par extension et modernisation du bloc opératoire, d'une salle hybride. Parallèlement, les centres hospitaliers de Paimpol et Tréguier vont également accompagner plusieurs projets pour conforter l'offre de proximité. Le secteur sanitaire va ainsi être réhabilité au CH de Tréguier. Au CH de Paimpol, des travaux de mise en conformité et de sécurité, et d'amélioration des conditions d'accueil des patients vont être réalisés. Ces projets s'inscrivent plus largement dans le cadre du Ségur de la santé et du soutien aux territoires, ces deux établissements étant engagés dans une démarche de labellisation en Hôpital de proximité. Dans le contexte favorable du Ségur de la santé, le Groupement hospitalier de territoire Armor entend poursuivre le renforcement des coopérations territoriales avec la fusion des hôpitaux de Saint-Brieuc, Paimpol et Tréguier prévue au 1^{er} janvier 2024.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS AU CH DE SAINT-BRIEUC : 1,5 M€

AU CH DE TRÉGUIER : 800 k€

AU CH DE PAIMPOL : 1,5 M€

Morlaix | Finistère

Le projet repose sur la reconstruction des secteurs MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) (bâtiment tripode), regroupant les activités de consultations, d'ambulatorio et d'hospitalisation complète, venant se connecter à l'aile nord du plateau technique, qui lui est conservé. Les locaux disponibles rendent complexe l'intégration de la croissance de l'activité. Ce projet vise ainsi à optimiser les capacités en hospitalisation complète en améliorant la qualité de la prise en charge des patients et développer les prises en charge ambulatoires. Il doit permettre d'améliorer les conditions d'hébergement des patients et offrir une meilleure lisibilité de l'offre hospitalière disponible. Par ailleurs, une amélioration des conditions de travail est attendue par l'optimisation des locaux et le déploiement d'unités mieux dimensionnées.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS AU CH DES PAYS DE MORLAIX :

**24 M€ en complément des crédits déjà accordés à hauteur de
6 M€ au titre de la reconstruction du secteur de la psychiatrie**

MODERNISATION DE L'OFFRE EN EHPAD

Tinténiac | Ille-et-Vilaine

L'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (HSTV) est engagée dans la reconstruction de l'Ehpad Maison Sainte Anne situé à Tinténiac qui compte 87 places d'hébergement et un accueil de jour de six places.

Il s'agit de proposer un modèle différent de l'Ehpad « classique », avec une véritable transformation de l'offre tant sur le plan architectural que de l'accompagnement et des services qui seront proposés. Le futur Ehpad sera conçu afin d'être un lieu ouvert sur son environnement, composé de maisons d'habitation pour les personnes accueillies, afin qu'elles se sentent « comme chez elle », et d'une offre de services ouverts à la population. Cet établissement sera pleinement intégré à la vie de quartier dans lequel il s'implante.

L'Ehpad sera pensé comme une plateforme de services, avec :

- une offre élargie pour une réponse individualisée : l'intégration au sein de l'espace santé/bien-être de bureaux et d'équipements à destination des professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux permettra un meilleur accès aux soins et une réelle proximité avec les professionnels de santé et une ouverture possible pour les habitants du territoire ;
- une offre spécialisée face aux besoins de santé, avec un accompagnement adapté aux troubles cognitifs ;
- une offre ouverte sur le bassin de population, afin de créer autant que possible des liens entre le domicile et l'emménagement en établissement. À ce titre, HSTV expérimente dans ses Ehpad le dispositif « Ehpad hors les murs » ;
- des espaces ouverts aux habitants, avec un espace communautaire agencé comme « un café » accessible aux résidents, aux familles et à la population. Le salon de coiffure sera lui aussi ouvert sur l'extérieur.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS À L'EHPAD

2,4 M€

LES INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN AU SERVICE DES PATIENTS

Saint-Grégoire | Ille-et-Vilaine

En 2021, le centre hospitalier privé de Saint-Grégoire a reçu un crédit d'investissement du quotidien qu'il a consacré à plusieurs projets :

- l'aménagement des locaux pour l'accueil et la prise en charge des patients en ambulatoire ;
- l'installation d'un salon d'activité à l'hôpital de jour destiné à accueillir des patients pour des ateliers associés à leur prise en charge. Il pourra également accueillir des formations internes ou répondre à des besoins d'échanges entre professionnels ;
- la création d'un espace de remise en forme pour améliorer la mobilité des patients après intervention ;
- le réaménagement des chambres.

D'autres travaux d'aménagements sont prévus afin d'accompagner les moments d'attente pour le patient en pré et post-opératoire.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN AU CHP SAINT-GRÉGOIRE : 333 239 €

RESTRUCTURATION DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE SUR LE TERRITOIRE

Saint-Malo/Dinan/Cancale | Ille-et-Vilaine

Le projet hospitalier « Rance-Émeraude » a pour objectif de proposer une offre de soins restructurée sur le territoire articulée autour de quatre sites : Cancale, Dinan, Saint-Malo et le nouvel hôpital (site « Plateau technique »). Le centre hospitalier de Dinan sera modernisé afin d'accueillir un service d'urgences et une structure mobile d'urgences et de réanimation 24h/24 (Smur). Hospitalisation conventionnelle et de jour, consultations et explorations spécialisées, chirurgie ambulatoire et imagerie médicale y seront assurées ainsi que le maintien du service périnatal de proximité. À Saint-Malo, le centre hospitalier sera reconverti en site « ville-hôpital » afin d'apporter plus de services de proximité : activités de consultation, d'exploration fonctionnelle, d'imagerie et d'hospitalisation de jour y seront réalisées. Un nouveau plateau technique de recours verra le jour sur le territoire. Il permettra d'accueillir les actes médicaux complexes en services d'urgence et hospitalisation conventionnelle, ainsi qu'un plateau interventionnel et opératoire pour les soins critiques et la réanimation. Le centre hospitalier de Cancale bénéficiera d'un développement de l'Ehpad et des consultations avancées en gériatrie.

MONTANT DE L'AIDE AUX INVESTISSEMENTS AU GROUPEMENT HOSPITALIER RANCE ÉMERAUDE : 100 M€

ANNEXE 1 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE - INVESTISSEMENT ET RESTAURATION DES CAPACITÉS FINANCIÈRES

Investissements dans le Finistère

Établissement	Projet	Montant d'aide total	Dont restauration capacité financière
CHRU BREST	Extension du centre de soins dentaires, regroupement des activités interventionnelles, rénovation du site de la cavale blanche, équipement de l'institut de cancérologie, reconstruction de l'hôpital de Bohars.	60 M€	15 M€
CH MORLAIX	Reconstruction bâtiment des activités de consultations, d'ambulatoire et d'hospitalisation.	24 M€	5 M€
FONDATION ILDYS	Pôle « Enfance Famille » et plateau ambulatoire adulte sur le site de Ty Yann.	2,2 M€	219 K€
CH DOUARNENEZ	Restructuration et de modernisation des services de court séjour.	5,2 M€	222 K€
CHIC QUIMPER	Modernisation du site de Concarneau.	11 M€	6,2 M€
EPSM GOURMELEN	Création d'un centre de proximité de réhabilitation psycho-social, associant un lieu de prise en charge pour les troubles des conduites alimentaires. Relocalisation du centre médico-psychologique et de l'HJ de Concarneau (LIDAPS). Relocalisation de la clinique de l'Odet, spécialisée en addictologie.	2,5 M€	280 K€

Investissements dans le Morbihan

Établissement	Projet	Montant d'aide total	Dont restauration capacité financière
GROUPEMENT HOSPITALIER BRETAGNE SUD	Reconstruction de l'hôpital de Quimperlé.	64,6 M€	46,6 M€
EPSM CAUDAN	Projet d'aménagement du territoire Lorient Quimperlé en psychiatrie et santé mentale.	10,2 M€	217 K€
GROUPEMENT HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE	Projet d'aménagement de l'offre de soins du territoire de santé porteur d'un schéma directeur immobilier et architectural territorial associant CHBA, site de Vannes et d'Auray, EPSM Saint-Avé, CH Ploermel.	70,3 M€	35,1 M€
EPSM SAINT-AVE	Reconfiguration architecturale du site de Saint-Avé.	6,3 M€	382 K€
CENTRE DE REEDUCATION DE KERPAPE	Transformation de l'établissement de Keraliguen en service polyvalent de Kerpape.	1,6 M€	160 K€

Investissement en Ille-et-vilaine

Établissement	Projet	Montant d'aide total	Dont restauration capacité financière
CH BROCELIANDE	Reconstruction des sites de Montfort-sur-Meu et St-Méen-Le-Grand (partie sanitaire).	7,2 M€	289 K€
CH REDON	Reconstruction de l'établissement.	14 M€	1,2 M€
CH MARCHES DE BRETAGNE	Regroupement sur un site et un bâtiment des activités de : - médecine et SSR polyvalent ; - SSR spécialisé locomoteur et neurologique.	6,7 M€	3,7M€
POLE GÉRIATRIQUE CHANTEPIE	Mise en place d'un espace de consultations externes, d'hospitalisation de jour en SSR et réhabilitation lourde des espaces d'hébergement (médecine, SSR).	6,7 M€	1,7 M€
CENTRE EUGÈNE MARQUIS	Construction d'un bâtiment à visée ambulatoire commun CHU et CEM : Institut régional de cancérologie.	8,4 M€	483 K€
CHRU RENNES	Regroupement sur un site unique du nouveau CHU.	80 M€	15 M€
CH VITRÉ	Restructuration/extension de l'établissement.	10,8 M€	2,8 M€
HÔPITAL GARDINER DINARD	Restructuration/extension de l'hôpital de proximité.	1,4 M€	889 K€
GHT RANCE ÉMERAUDE	Restructuration de l'offre autour de l'hôpital commun de territoire.	127 M€	27 M€

Investissement dans les Côtes-d'armor

Établissement	Projet	Montant d'aide total	Dont restauration capacité financière
CH SAINT-BRIEUC	Extension capacitaire du service de réanimation et création d'une salle hybride au bloc opératoire.	2,6 M€	1,1 M€
CH PAIMPOL	Travaux de mise en conformité et de sécurité, et d'amélioration des conditions d'accueil des patients.	4,7 M€	3,2 M€
CH TRÉGUIER	Réhabilitation du secteur sanitaire.	1,8 M€	997 K€

ANNEXE 2 : LISTE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT À L'ÉTUDE

Projets d'investissement dans le Finistère

Établissement	Projet
FONDATION ILDYS	Plateau ambulatoire adulte sur le site de Ty Yann.
CENTRE HOSPITALIER PRIVÉ BREST PASTEUR	Restructuration des plateaux techniques et de l'ambulatoire du CHP Brest.
CENTRE HOSPITALIER PRIVÉ BREST GRAND LARGE KERAUDREN	Restructuration des plateaux techniques et de l'ambulatoire du CHP Brest.
CLINIQUE PEN AN DALAR	Rénovation de l'ensemble des chambres de la clinique.
CHIC QUIMPER	Modernisation site de Quimper.
CENTRE HOSPITALIER HÔTEL DIEU PONT LABBÉ	Extension et restructuration lourde du bâtiment Notre Dame de Lourdes, support des activités de court séjour et de SSR de l'établissement.

Projets d'investissement dans le Morbihan

Établissement	Projet
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE DIVIT	Transfert géographique des lits sanitaires du GHBS (site de Kerbernes) vers le Divit.
CLINIQUE DES AUGUSTINES	Développement d'un HDJ soins palliatifs. Création d'un centre de traitement des plaies chroniques.
CENTRE DE RÉÉDUCATION DE KERPAPE	Modernisation du pôle médullaire. Restructuration de la piscine.
CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE	Extension en construction neuve pour l'installation d'un second IRM. Installation d'une salle de coronarographie au sein du bloc opératoire.

Projets d'investissement en Ile-et-Villaine

Établissement	Projet
CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME RÉGNIER	Restructuration pôle G04-G06. FIHP – Regroupement des unités d'hospitalisation en un bâtiment unique de 80 lits avec une spécification du parcours.
PÔLE SAINT-HÉLIER	Extension

Projets d'investissement dans les Côtes-d'Armor

Établissement	Projet
CENTRE HOSPITALIER GUINGAMP	Construction neuve pour accueillir les activités du secteur sanitaire de l'établissement.
CENTRE DE SOINS DE SUITE LES CHÂTELETS	Restructuration du RDC. Création d'un pôle de consultations médicales.
CENTRE HÉLIO MARIN PLÉRIN	Réhabilitation du service SSR HDJ pédiatrique.
ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE BRETAGNE PLOUGUERNEVEL	Création d'un pôle de santé de proximité sur Rostrenen.

ANNEXE 3 : LISTE DES MONTANTS ALLOUÉS POUR LES INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

Finistère

Établissement	Montant (€)
CHRU DE BREST	1 758 438
CENTRE HOSPITALIER LANDERNEAU	156 861
CENTRE HOSPITALIER DOUARNENEZ	148 215
CENTRE HOSPITALIER CROZON	54 340
CENTRE HOSPITALIER LESNEVEN	50 283
CENTRE HOSPITALIER LANMEUR	57 663
EPSM ETIENNE GOURMELEN	186 722
CENTRE HOSPITALIER ST-RENAN	39 550
CHIC QUIMPER	1 800 073
CH MORLAIX	899 218
MAISON ST JOSEPH SSR	20 000
CENTRE DE SOINS DE SUITE DE KERAMPIR	20 000
ÉTABLISSEMENT DE SOINS HÔTEL DIEU	343 597
FONDATION ILDYS	144 956
PÔLE DE RÉADAPATION DE CORNOUAILLE ST YVI	54 048
MAISON D'ENFANTS SANITAIRE	20 000
CLINIQUE PASTEUR LANROZE	155 249
CLINIQUE SAINT MICHEL ST ANNE	76 477
POLYCLINIQUE QUIMPER SUD	121 987
POLYCLINIQUE KERAUDREN	185 897
CMC BAIE DE MORLAIX	33 061
IR CAP HORN	47 660
CLINIQUE KERFIDEN	20 000
CLINIQUE LES GLÉNAN	20 000
CLINIQUE DE L'IROISE	20 000
CLINIQUE PEN AN DALAR	20 000
SOCIETE BRESTOIRE REIN ARTIFICIEL	20 000
CRF TREBOUL	20 000
HAD DU PAYS DE MORLAIX	20 000

Morbihan

Établissement	Montant (€)
CENTRE HOSPITALIER PLOERMEL	333 594
CENTRE HOSPITALIER JOSSELIN	38 535
HOPITAL BELLE-ÎLE-EN-MER	45 804
CENTRE HOSPITALIER GUÉMENÉ-SUR-SCORFF	46 119
EPSM DU MORBIHAN	513 296
CENTRE HOSPITALIER DE BASSE VILAINE	20 000
EPSM CHARCOT	146 190
GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD	2 062 190
CHIC QUIMPER	847 569
CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE	1 594 689
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE	57 917
CLINIQUE DES AUGUSTINES	20 463
CPCR BILLIERS	20 000
CENTRE DE POSTCURE LE PHARE LORIENT	20 000
ÉTABLISSEMENT DE SOINS KERALIGUEN	110 504
CENTRE DE RÉÉDUCATION KERPAPE	23 697
ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ KER JOIE	279 335
CLINIQUE MUTUALISTE PORTE DE L'ORIENT	57 773
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE DIVIT	20 000
CENTRE DE POST CURE KERDUDO	20 182
CENTRE DE SOINS DE SUITE KORN ER HOUET	20 000
CENTRE DE KERVILLARD	67 645
CLINIQUE DU TER	41 217
POLYCLINIQUE DE PONTIVY	241 173
CLINIQUE OCÉANE	45 087
HAD DE L'AVEN A ETEL	20 000
CLINIQUE DU GOLFE	20 000
CLINIQUE SAINT VINCENT	20 000
ECHO SANTÉ	20 000

Ille-et-Vilaine

Établissement	Montant (€)
CENTRE HOSPITALIER SAINT-MALO	521 721
CENTRE HOSPITALIER FOUÈRES	378 623
CENTRE HOSPITALIER REDON	367 232
CENTRE HOSPITALIER VITRÉ	307 068
CENTRE HOSPITALIER DE LA GUERCHE DE BRETAGNE	101 896
CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER	460 650
CENTRE HOSPITALIER LA ROCHES AUX FÉES	42 637
CENTRE HOSPITALIER GRAND FOUGERAY	23 380
CENTRE HOSPITALIER MONTFORT-SUR-MEU	44 461
CENTRE HOSPITALIER SAINT-MEEN-LE-GRAND	86 482
CHRU RENNES	2 087 441
CH DE CANCALE	49 097
CH DES MARCHES DE BRETAGNE	124 601
HOPITAL SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE BAIN DE BRETAGNE	65 330
HOPITAL ARTHUR GARDINER DINARD	41 877
CLINIQUE MUTUALISTE LA SAGESSE	165 626
CENTRE HOSPITALIER SAINT JOSEPH	36 543
CLINIQUE SAINT YVES	87 497
CENTRE MÉDICAL BEAULIEU	26 645
PÔLE SAINT HÉLIER	60 006
CENTRE SSRRA L'ESCALE	20 000
CENTRE LA THÉBAUDAIS	20 000
CRLCC EUGÈNE MARQUIS	214 297
ST-THOMAS DE VILLENEUVE BAGUER	20 102
PÔLE GÉRIATRIQUE CHANTEPIE	174 482
CENTRE DE RÉADAPTATION PATIS FRAUX	20 000
HÔPITAL DE JOUR LA MAISON BLEUE	20 000
CHP SAINT-GRÉGOIRE	333 239
CLINIQUE DE LA CÔTE D'ÉMERAUDE	60 337
POLYCLINIQUE SAINT-LAURENT	195 120
AUB	277 900
HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ	166 469
HAD 35	42 304
CLINIQUE DU MOULIN	20 000
CLINIQUE DE L'ESPÉRANCE	20 000
CLINIQUE PHILAE	20 000

Côtes d'Armor

Établissement	Montant (€)
CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR	150 630
CENTRE HÉLIO MARIN PLÉRIN	21 349
ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE BRETAGNE PLOUGUERNEVEL	296 647
CENTRE HOSPITALIER SAINT-JEAN-DE-DIEU	142 717
CENTRE SSRAA L'AVANCE	21 709
CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-BRIEUC	1 053 610
CENTRE HOSPITALIER DE DINAN	564 040
CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP	483 788
CENTRE HOSPITALIER DE LANNION	665 624
CENTRE HOSPITALIER DE PAIMPOL	314 515
CENTRE HOSPITALIER DE TRÉGUIER	259 310
CENTRE DU PENTHIEVRE ET DU POUDOUVRE	348 343
CENTRE DE SOINS DE SUITE LES CHÂTELETS	30 895
CENTRE LONG SÉJOUR ROSTRENEN	21 397
POLYCLINIQUE DU TRÉGOR	51 897
HOPITAL PRIVÉ CÔTES D'ARMOR	443 541
POLYCLINIQUE PAYS DE RANCE	50 783
CLINIQUE LA CERISAIE	26 681
CLINIQUE DU VAL JOSSELIN	28 972
CLINIQUE MAISON DE VELLEDA	28 819
HAD DU PAYS BRIOCHIN	24 400

ANNEXE 4 : LISTE DES PROJETS « PLAN D'AIDES À L'INVESTISSEMENT » POUR L'ANNÉE 2021 À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Dpt	Établissement	Type de travaux	Projet	Montant d'aide total
22	Ehpad Monseigneur Bouché	Reconstruction sur site	Reconstruction de l'Ehpad avec diminution capacitaire sur le même site et démolition de l'ancien site intégrée dans le coût des travaux. Actuellement propriétaire, l'Ehpad sera reconstruit par CAH.	1 900 000
22	Ehpad CH Tréguier	Restructuration	Réhabilitation des résidences Anatole Le Braz (ALB) et Paul Le Flem (PLF) accueillant un Ehpad de 140 lits et 60 lits d'USLD (120 chambres dont 38 chambres à 1 lit et 82 chambres à 2 lits). Suite au transfert des 60 lits d'USLD vers le bâtiment Jean Guéhenno.	1 650 000
22	Ehpad Résidence Parc Sainte Anne	Restructuration	Extension et restructuration de l'établissement - Ehpad de 114 places (création de nouveaux logements, création d'un accueil de jour, réhabilitation d'un espace PASA, réaménagement des espaces de travail).	300 000
22	Ehpad Résidence Paul Hernot	Restructuration	Extension et restructuration de l'établissement – Ehpad de 67 places (création de nouveaux logements, réaménagement des espaces de travail, mise aux normes accessibilité dans les salles de bain).	250 000
22	Résidence Keramour	Restructuration	Extension et restructuration de l'établissement – Ehpad de 90 places (augmentation de la surface de la salle à manger au RDC, et création d'une petite salle à manger à chaque niveau, réaménagement des espaces, dédoublement de 6 chambres existantes et redéfinition des espaces jardins).	300 000

29	Ehpad Kerallan	Restructuration	Extension et restructuration de l'établissement – Ehpad de 62 places (transformation d'espaces, rénovation salle à manger, création d'une salle d'activité de 40 m ² , extension de la salle à manger et remplacement des menuiseries).	190 000
29	Ehpad Parc An Id	Restructuration	Extension pour avoir 83 chambres (actuellement 75, suite suppression chambres doubles) et rénovation des parties communes ainsi que des salles d'eau des chambres. Création d'un PASA et d'une unité protégée. Projet déjà accompagné en CNR en 2017 (600 K€). Le coût HT des travaux est passé de 4 760 075€ (estimatif phase APD mars 2016) à 6 182 637,72 € (estimatif phase pro mars 2021).	600 000
29	Ehpad Saint Nicolas	Restructuration	Restructuration-extension de l'Ehpad de 92 places : 100 % de chambres individuelles, création d'une unité Alzheimer, aménagement d'une unité PHV, suppression blanchisserie, création d'une cuisine relais avec externalisation des repas, mise en accessibilité. Projet déjà accompagné en PAI en 2016 (500 K€). Le coût TDC des travaux est passé de 6,7 M€ à 9,4 M€.	789 350
35	Ehpad Sainte Anne	Reconstruction sur autre site	Reconstruction de l'établissement, Ehpad de 87 places. Il s'agit de concevoir un lieu unique ouvert sur son environnement composé de maisons d'habitations et d'une offre de services ouverte à la population, pleinement intégré à la vie de quartier. L'établissement est prioritairement pensé pour les personnes présentant des troubles cognitifs. Le site d'implantation est situé sur un terrain à 1,5 km du centre-ville, au coeur d'une zone résidentielle composée de maisons individuelles. Des cheminements sont prévus pour accéder au centre-ville.	2 400 000

35	Ehpad L'Abbaye Dol de Bretagne Ehpad l'Orée du bois le Tronchet	Restructuration	Fusion au 1 ^{er} janvier 2020 des deux Ehpad, la résidence l'Abbaye est en centre ville et la résidence l'Orée du bois est assez isolée en zone rurale. Construire un nouveau FV situé en ville et rénover les deux Ehpad. Actuellement 135 places d'hébergement + deux Adj à Dol et 65 places d'HP au Tronchet. Après travaux, 110 places d'hébergement dont 30 PHV + deux Adj à Dol et 90 sur le site du Tronchet. Il s'agit de faire une extension sur le site du Tronchet et rénover les deux Ehpad.	2 700 000
35	Ehpad Résidence la Colline et Ehpad Résidence Albert Aubry	Reconstruction sur autre site	Reconstruction du CH avec regroupement des Ehpad de Janzé et du Theil sur un nouveau site, dans la zone urbaine de Janzé.	2 600 000
35	Ehpad Gaëtan Hervé	Mises aux normes seules	Ehpad de 80 places. Mise aux normes accessibilité, confort d'usage des espaces de vie, réduction des apports solaires sur les logements orientés ouest, raccordement réseau de chaleur, amélioration étanchéité et isolation toitures terrasses.	250 000
35	Résidence du Parmenier	Restructuration	Extension et restructuration du bâtiment afin de répondre au cahier des charges sécuritaires du passage en Ehpad (ancienne PUV de 24 places).	150 000
35	Résidence Sainte Marie	Restructuration	Ehpad de 84 places – Mise en conformité du bâtiment (défaut dans la conception de la sécurité incendie, défauts dans la conception du bâtiment au niveau des cloisons de chaque unité de vie, problèmes d'étanchéité) et mise en place d'une unité Alzheimer demandée par les ATC.	700 000
35	Ehpad La Sainte Famille	Restructuration	Extension et restructuration de l'Ehpad de 60 places : réaménagement des espaces, mise aux normes PMR, rééquilibrer les chambres par niveau, créer une unité fermée de 11 lits, créer un espace pour l'AJ, restructurer la cuisine dans le respect de la marche en avant.	500 000
35	Ehpad Ker Joseph	Travaux d'amélioration des performances énergétiques seuls	Travaux de rénovation de la résidence de 84 places sur le bâti existant, les toitures et l'isolation du bâtiment.	440 000

35	Ehpad Catiolo et Bel Air	Travaux d'amélioration des performances énergétiques seuls	Travaux d'isolation thermique pour améliorer le confort de vie des résidents et de travail des agents mais aussi la baisse des charges d'exploitation liées à la régulation thermique des locaux : isolation toiture, remplacement menuiseries extérieures, isolation plancher. Ehpad de 208 places.	300 000
35	Ehpad Bain de Bretagne	Reconstruction sur site	Reconstruction de l'Ehpad de 172 places.	1 700 000
56	Ehpad Le Faouët	Restructuration	Extension et restructuration du bâtiment Ti Ar Prad. Dédoublage de l'ensemble des chambres, modernisation des normes d'accueil des résidents de l'Ehpad (douches individuelles notamment). 88 places sont concernées sur les 150.	1 700 000
56	Ehpad Le Village du Porhoet	Restructuration	Ehpad de 105 places. Création d'une extension neuve afin de créer une UVP de 16 lits. Les travaux doivent également permettre l'aménagement d'un accueil de jour de 6 places et un meilleur aménagement des locaux d'activité, de réunion et d'animation.	800 000
56	Ehpad Ti Aïeul	Restructuration	Extension capacitaire de 35 places HP + 3 HT suite à la fermeture de l'Ehpad du Belvédère (CCAS) situé également à Caudan. Ces nouvelles places seront installées dans une extension du bâtiment actuel et réparties en deux unités dédiées à la prise en charge des malades d'Alzheimer et trois places d'HT de répit. Après travaux, capacitaire de l'Ehpad de 111 places.	1 080 000
56	Ehpad Josselin	Reconstruction sur site	Reconstruction de l'Ehpad et de l'USLD. Projet déjà accompagné en 2018 (705 023 € en PAI et 300 000 € en CNR). Suite à la crise sanitaire et aux périodes de canicule, l'établissement revoit le programme des travaux pour y intégrer un système de rafraîchissement de l'ensemble des chambres (pour éviter de recourir à des ventilateurs ou des climatiseurs). Après travaux capacitaire de l'Ehpad de 158 places (-16 places).	275 176



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr